

Ajaccio, le jeudi 23 janvier 2020

Chers élèves,

Comme vous le savez, la réforme du baccalauréat technologique introduit une part de contrôle continu : les épreuves communes de contrôle continu (dites E3C) composeront 30% de votre note finale au baccalauréat et votre livret scolaire 10%.

La première série d'E3C a été programmée suivant un calendrier arrêté par chaque établissement entre la fin du mois de janvier et le début février. Quatre épreuves sont prévues : une épreuve d'histoire-géographie d'une durée de deux heures, une épreuve de mathématiques également de deux heures et deux épreuves de langues vivantes d'une heure chacune.

Vous êtes préparés à la passation de ces épreuves. Vos professeurs y ont veillé depuis la rentrée de septembre et ont eux-mêmes sélectionné les sujets. Vous êtes donc assurés d'être évalués sur des thèmes du programme que vous aurez traités dans votre classe. Ces épreuves ne recèlent aucune difficulté particulière. Elles ont été conçues au contraire, comme tout contrôle continu, pour vous avantager, prendre en compte votre travail et vos progrès. Vos copies vous seront d'ailleurs rendues, annotées par vos correcteurs.

Nous avons veillé depuis le début, en lien étroit avec votre proviseur, à ce que cette réforme du baccalauréat soit mise en œuvre dans les meilleures conditions.

J'attire votre attention sur le fait que les E3C sont des épreuves obligatoires du baccalauréat qui en conditionnent l'obtention. Votre présence à chaque épreuve est donc indispensable. C'est la suite de vos études et avec elle votre avenir qui sont en jeu.

La Rectrice de l'Académie de Corse



  
Julie Benetti